

CAP AAGA

Agent
Accompagnant
au Grand Âge

Lycée Jean de La Fontaine
2, rue de Mosbach - BP 70159
02404 Château-Thierry Cedex



Présentation

L'Agent Accompagnant au Grand Âge accompagne des personnes âgées dans les actes de la vie quotidienne au sein de structures sociales ou médico-sociales.

Les élèves apprennent à assurer la mise en place et le service des repas, à entretenir les espaces de vie collectifs et à entretenir le linge. De même, ils sont formés à l'entretien de la sphère privée des résidents (remise en ordre, nettoyage, gestion des déchets, personnalisation de la chambre). Ils sont préparés à appliquer les règles d'hygiène et de sécurité, et à respecter les protocoles mis en place par les établissements.

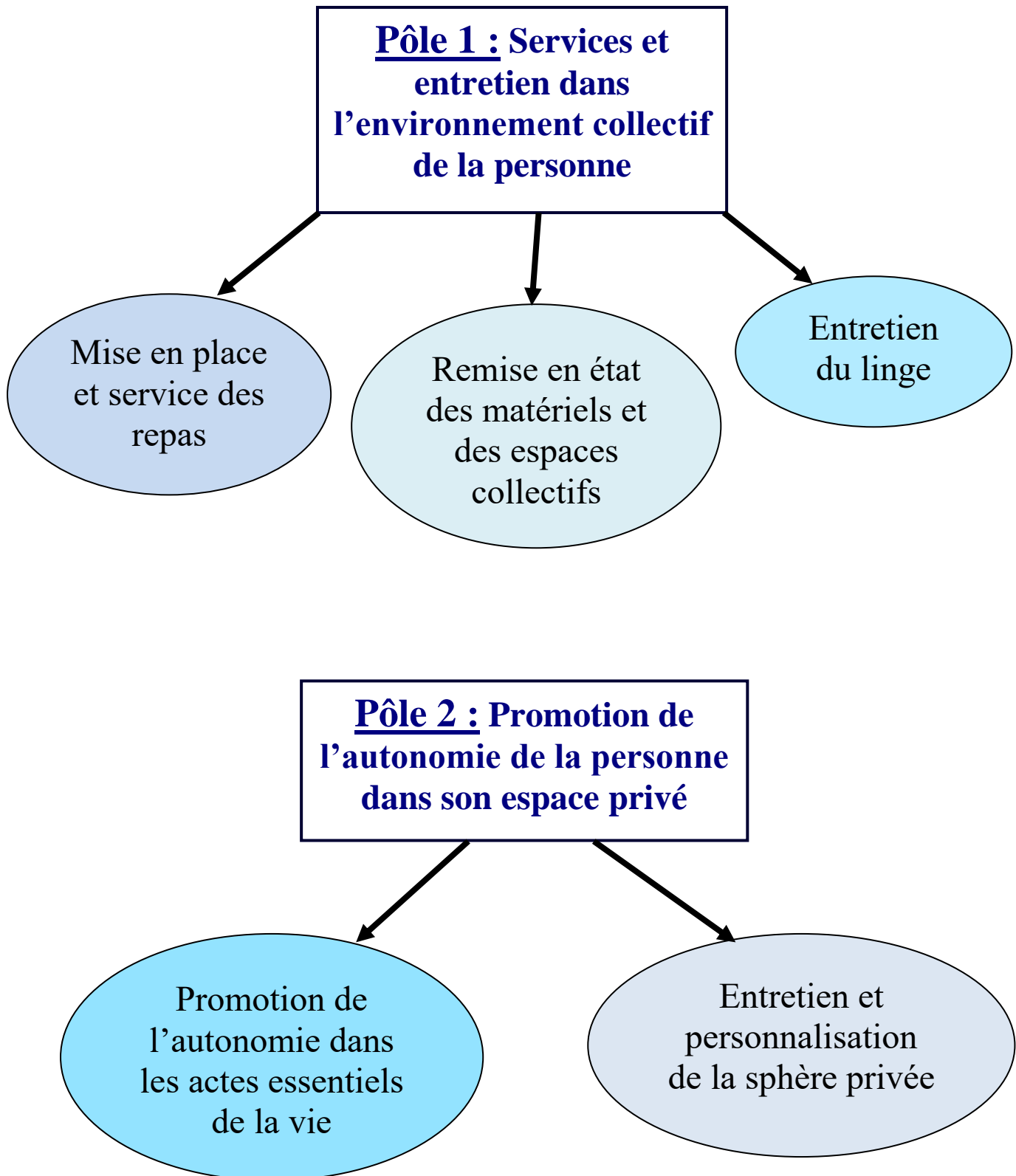
Les futurs professionnels acquièrent également les compétences nécessaires pour accompagner les personnes dans la réalisation des actes de la vie quotidienne et sociale, en fonction de leurs capacités et de leur projet personnalisé. Ils apprennent notamment à aider les personnes à se déplacer, à prendre leur repas, ou à s'habiller.

Leurs connaissances des différentes pathologies des personnes âgées, les rendent capables de repérer et de transmettre des signes liés à des problèmes de santé ou de douleur inhabituels, en fonction des procédures de l'établissement. Enfin, ils sont préparés à adopter une attitude professionnelle adaptée, dans le respect de l'intimité des personnes et de leurs croyances.

Les périodes de formation en milieu professionnel

14 semaines
pour les 2 ans de formation

L'enseignement professionnel



Le Chef d'Œuvre (*projet pluridisciplinaire en rapport avec la formation suivie*) est travaillé sur les deux années de formation.

L'enseignement général

Français et histoire-géographie, enseignement moral et civique

Mathématiques et physique-chimie

Education physique et sportive

Prévention santé environnement

Langue vivante étrangère (Anglais)

Débouchés

Ce CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en certificat de spécialisation (CS) en 1 an :

- Mention complémentaire (future CS) Aide à domicile.

ou en 2 ans :

- BAC PRO ASSP Accompagnement Soins et Services à la Personne
- BAC PRO AEPA Animation – Enfance et Personnes âgées
- BAC PRO HPS Hygiène-Propreté-Stérilisation
- Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

